

Finalité de la formation

Obtenir le CACES R.383 M

Personnes concernées

Conducteurs de grues mobiles aptes médicalement à la conduite de grues mobiles.

Objectifs pédagogiques

Apprendre à :

- Respecter ses limites de compétences
- Effectuer en début de poste l'examen d'adaptation, les vérifications, l'entretien d'usage courant et rendre compte des anomalies et des difficultés rencontrées
- Mettre en œuvre la grue auxiliaire de chargement de véhicule pour effectuer des tâches à des emplacements de travail variés
- Appliquer les consignes de sécurité en vigueur dans son entreprise et sur la voie publique

Durée

- Conducteurs débutants : nous consulter
- Conducteurs non débutants : 3 jours - 1 jour de formation théorique, 1 jour pratique, 1 jour de test
- Renouvellement : 2 jours- 1 jour de formation, 1 jour de pratique

Nombre de participants

6 personnes par groupe

Méthodes Pédagogiques

- Apports théoriques et pratique Supports audio visuels (transparents, films)
- Support de cours individuel
- Test final d'évaluation des connaissances théoriques et pratiques selon le référentiel CNAM R.383 M réalisé par un testeur certifié.

Validation

Délivrance du CACES

CONDUITE EN SECURITE DE GRUES MOBILES – CACES R.383 M

Programme

Références Réglementaires :

Arrêté du 02 décembre 1998 – Art. 233-13-19 du Code du Travail

La prévention des risques, les accidents du travail.

Réglementation, normalisation et textes de la sécurité sociale

- Arrêté du 2 décembre 1998.
- Recommandation de la CNAM R.390.
- L'autorisation de conduite.
- Les responsabilités du conducteur.
- Les organismes de prévention.

Technologie, fonctionnement et maintenance des grues auxiliaires

- Les différents mécanismes, leurs caractéristiques et le rôle des principaux composants des grues auxiliaires
- Les conditions de stabilité de la grue
- Vérifications et opérations de maintenance
- Savoir utiliser la plaque de charge
- Les dispositifs de sécurité.

Les principaux facteurs de risques

- L'élingage,
- La manutention,
- Le renversement de la charge ou de l'appareil
- La stabilité en porte à faux
- Le heurt de personnes
- Risques de collision avec d'autres engins.
- Présence d'obstacles en hauteur.
- Présence de réseaux électriques.
- Conditions météo défavorables : vent fort, gel, températures très basses.

Règles de conduite et de mise en œuvre des grues auxiliaires

- Respecter le code de la route.
- Respecter le plan de circulation de l'entreprise ou du chantier.
- Mettre en œuvre la signalisation du plateau de travail.
- Respecter les consignes de sécurité propres à l'utilisation de la grue auxiliaire et à l'entreprise.

Mise en pratique des connaissances

- La vérification de prise de poste.
- L'adéquation de la grue à l'opération de manutention envisagée
- La mise en position de travail : calage des stabilisateurs.
- Utilisation des différents accessoires
- Les gestes de commandement et de communication.
- Les déplacements et les mouvements de la grue auxiliaire
- Le positionnement de la grue en fonction du travail et de l'environnement,
- La configuration de la grue auxiliaire en position transport,
- Les opérations de fin de poste.

Géraldine PACHENT

Responsable développement

05 61 14 84 31

g.pachent@sotel.fr

Estelle MAROCCO

Conseillère clientèle

05 67 69 02 32

e.marocco@sotel.fr

Laetitia MIRABEL

Assistante

05 67 69 02 41

l.mirabel@sotel.fr